



Rapaces nocturnes

LPO

Fonderies Royales • 8 rue Docteur Pujos • BP 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX

Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Association reconnue d'utilité publique



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Édito

2015 sera bel et bien une année consacrée aux rapaces nocturnes, à travers la nouvelle édition de la « Nuit de la Chouette » qui se tiendra en avril prochain mais surtout grâce au lancement officiel d'une enquête nationale inédite qui leur est dédiée !

Bien que les rapaces nocturnes soient protégés par la loi, les connaissances à leur sujet sont encore bien trop limitées. Cette enquête nationale offrira de précieux indices pour mieux les préserver, protéger leurs habitats et pallier le déclin dont certaines espèces font l'objet.

Difficiles à dénombrer de par leurs mœurs nocturnes discrètes, la plupart des protocoles classiques étaient jusqu'alors peu appropriés. Il aura fallu le temps nécessaire pour échafauder un protocole de recherche spécifique et adapté, conçu par des naturalistes et des scientifiques. Aujourd'hui, le projet est mûr et l'enquête officiellement lancée ! Mise en place pour une durée de trois ans, cette étude consistera à recenser la distribution et l'abondance des neuf espèces de rapaces nocturnes nicheurs à l'échelle du territoire national.

Elle sera assurée par une coordination nationale (Laurent Lavarec, Damien Chiron et Vincent Bretagnolle). Son principe est simple : réaliser un maximum de carrés rapaces nocturnes, mobiliser un large public pour assurer des résultats de qualité et sensibiliser à la conservation des rapaces nocturnes. Nous espérons ainsi que cette enquête sera la première « pierre » d'un édifice beaucoup plus conséquent dans les années à venir !

Alors que la biodiversité affiche un déclin alarmant, il est heureux de constater que la détermination, la compétence et la mobilisation associative permettent parfois de favoriser la résilience d'espèces mal connues, parfois en déclin.

La coordination nationale
*Laurent Lavarec, Damien Chiron
et Vincent Bretagnolle*

Sommaire

2 - Edito

3 - Mythes et légendes autour des rapaces nocturnes

5 - Espèces et conservation : l'état des lieux

8 - Pourquoi une enquête nationale ?

9 - Comment participer ?

10 - L'avis de quelques spécialistes de ces oiseaux

Contact

LPO/Carine Brémond
Attachée de presse LPO
Tél. 01 42 73 56 10
Tél. 06 34 12 50 69
carine.bremond@lpo.fr



Mythes et légendes autour des rapaces nocturnes

Si les rapaces nocturnes suscitent autant de fantasmes chez nous les hommes, c'est avant tout parce qu'on les connaît peu. Oiseaux mystérieux de par leurs grands yeux immobiles, leur cri étrange et leur vol léger et silencieux, ils peuvent inquiéter lorsqu'on tombe nez-à-nez avec eux. Si dans la Grèce antique, la chouette chevêche était symbole de la sagesse et attribut de la déesse Athéna, l'oiseau représentait pour certaines nations amérindiennes des messagers circulant entre le monde des morts et celui des vivants.

Mais ce sont surtout leurs mœurs nocturnes qui desservent les hiboux et les chouettes : peur primitive des dangers de l'obscurité ou superstition, il n'empêche que ces rapaces ont longtemps subi la foudre des hommes.

La mauvaise réputation de ces rapaces frappe véritablement avec l'arrivée des textes bibliques, puisque la Genèse (7, 2-3) qualifie d'impurs certains

animaux dont font partie « le hibou, le cormoran et la chouette ». Un peu plus tard, et notamment au Moyen Âge, le hibou et la chouette sont associés à la sorcellerie : l'image d'une femme au nez crochu, chapeau pointu et balai ne va pas sans la compagnie d'un crapaud ou d'un de ces oiseaux de malheur. Vus en France comme des oiseaux de mauvais augure, ils font l'objet d'affreuses coutumes : annonçant un mauvais présage, la chouette est clouée sur la porte si elle a la malchance de pénétrer dans une maison afin de conjurer le mauvais sort ; quand elle n'est pas servie en soupe pour guérir les enfants de la coqueluche ! Ces croyances se retrouvent un peu partout dans le monde : Aujourd'hui encore dans certains pays d'Afrique, les rapaces nocturnes sont vus comme une malédiction et sont donc lapidés et brûlés pour éloigner le malheur ; en Inde, on dit que la consommation des yeux d'une chouette permettrait de voir la nuit. Bref, ces animaux à l'apparence fantomatique ont longtemps payé un lourd tribut et continuent aujourd'hui de faire les frais de l'ignorance.

Hibou des marais © David Allemand

« Il approchait, lent, avec un son lourd, bien martelé, répercuté par les planchers anciens. Il entra, au bout d'un temps qui nous parut interminable, dans le chemin éclairé. Il était presque blanc, gigantesque : le plus grand nocturne que j'aie vu, un grand-duc plus haut qu'un chien de chasse. Il marchait emphatiquement, en soulevant ses pieds noyés de plume, ses pieds durs d'oiseau qui rendaient le son d'un pas humain. Le haut de ses ailes lui dessinait des épaules d'homme, et deux petites cornes de plumes, qu'il couchait ou relevait, tremblaient comme des graminées au souffle d'air de la lucarne. Il s'arrêta, se rengorgea tête en arrière, et toute la plume de son visage magnifique enfla autour d'un bec fin et de deux lacs d'or où se baigna la lune. Il fit volte-face, montra son dos tavelé de blanc et de jaune très clair. Il devait être âgé, solitaire et puissant. (...) Il avait des manières de maître, une majesté d'enchanteur... »

Colette, *La Maison de Claudine*.



Une fois n'est pas coutume, notre époque a semble-t-il tiré un trait sur la perception négative des chouettes et des hiboux, sans nul doute grâce au travail des scientifiques et des naturalistes qui ont fait la lumière sur ces différentes espèces. Il faut dire qu'elles attirent bon nombre d'observateurs : des passionnés consacrent des dizaines voire des centaines d'heures chaque année à les rechercher, à les contempler. Pourtant leur découverte n'est pas aisée : elles se « cachent » le plus souvent dans des zones montagneuses d'accès difficile. Discrètes au possible, elles chantent lorsqu'elles le veulent bien et restent souvent silencieuses. Mais lorsqu'on les a enfin découvertes, ce n'est plus que du plaisir à les observer et à étudier leur biologie. Tous les efforts sont alors récompensés et la satisfaction du naturaliste est à la hauteur des sacrifices consentis.

Représentée comme un personnage rassurant dans les films, comme Edwige, la fidèle acolyte du héros Harry Potter, ou bien déclinée en objets d'ornement, la chouette (comme le hibou) est maintenant vue comme un animal sympathique. Pour preuve, ne dit-on pas d'une personne qu'on apprécie qu'elle est « chouette » ? Elle est même devenue l'emblème de la ville de Dijon : Dijonnais et touristes ont coutume de la caresser, de la main gauche, en espérant que le vœu qu'ils formulent soit exaucé.

Chevêche d'Athéna © Bruno Berthemey

Espèces et conservation : l'état des lieux

Malgré la surveillance de ces espèces, il est malheureux de constater que les rapaces nocturnes souffrent toujours de menaces liées à l'Homme. Parmi les menaces les plus fréquentes se trouvent la destruction de l'habitat, qui se traduit généralement par l'abattage des arbres, la disparition des prairies, des vergers et des haies ou la diminution de ses proies à cause de l'utilisation intensive de pesticides. Par ailleurs, l'augmentation du trafic et de la densité du réseau routier font de nombreuses victimes le long des routes. Constituant de véritables pièges, les abreuvoirs causent des noyades, les clochers fermés empêchent les reproductions et les cheminées non grillagées sont quelques exemples de causes concernant ces nombreux accidents.

Nous savons que la France abrite aujourd'hui neuf espèces de rapaces nocturnes, dont deux sont localisées (Chevêchette d'Europe et Chouette de Tengmalm) et une exceptionnelle (Hibou Brachyote ou des Marais). Pour le reste, le doute persiste puisqu'aucune enquête spécifique n'a jamais été réalisée sur ces oiseaux nocturnes. Nos connaissances sur les densités des rapaces nocturnes sur le territoire français sont en conséquence très limitées et aujourd'hui nous sommes incapables de définir les différentes tendances de ces populations : est-ce qu'elles sont stables, en augmentation ou en déclin au niveau national ? Pour l'heure, voici un état des lieux sur les espèces menacées :



Chevêchette d'Europe

Plus petit rapace de France (environ 15 à 17 cm de longueur), la chevêchette est un oiseau rare et il est difficile de l'entendre ou de l'apercevoir malgré son caractère peu farouche. Présente dans les forêts de montagne, souvent en altitude, on la trouve principalement dans l'est de la France (Vosges, Jura et Alpes). Sa population est estimée à quelques centaines de couples nicheurs.



Légende des cartes :

 Présence de l'espèce



Chevêche d'Athéna

La chouette aux yeux d'or, connue pour incarner la sagesse de la déesse Athéna, est encore communément répandue en France, estimée entre 20 000 et 60 000 couples, mais on constate un déclin de ses effectifs. Elle niche dans les cavités des vieux arbres ou des murs et fréquente les bocages et les périphéries des villages.





Chouette de Tengmalm

Assez peu répandue (environ 2 000 couples), la Chouette de Tengmalm affectionne les vieilles forêts de moyenne montagne, où elle niche dans les anciennes loges des pics noirs. Son chant mystérieux, qui peut être entendu dans un rayon de 3 km par temps calme, retentit dans les Vosges, le Jura, les Alpes, le Massif central et les Pyrénées.



Effraie des clochers

Cette dame blanche à l'aspect fantomatique, vue comme une malédiction, était autrefois clouée aux portes des granges. Elle niche principalement dans les granges, clochers et ruines. Si cet oiseau de plaine était jusqu'alors en relative abondance, estimée entre 20 000 et 60 000 couples, il est aujourd'hui en régression, notamment à cause du trafic routier. Elle fait parfois deux nichées par an mais est très sensible aux hivers rigoureux.



Chouette hulotte

Cette grosse chouette, bien connu pour son hululement (« ouh-houuu »), est le rapace nocturne le plus commun de France (on estime qu'il existe entre 100 000 et 150 000 couples). Grise ou rousse selon les individus, elle est commune dans les bois et les forêts et profite parfois d'anciens nids de corvidés pour nicher.





Petit-duc scops

Le petit-duc est le seul rapace nocturne à passer l'hiver au sud du Sahara (migrateur). Essentiellement présent dans la moitié sud de la France, il fréquente bocquets, parcs et vergers où abondent les vieux arbres et les insectes dont il se nourrit presque exclusivement. De retour d'Afrique au mois d'avril, le plus petit des hiboux sur le territoire français est estimé dans une fourchette comprise entre 3 000 et 12 000 couples.



Hibou des marais

Ce hibou n'est pas fidèle à un site et migre lorsque les conditions climatiques l'empêchent de trouver de la nourriture. En France, la nidification du hibou des marais est rare mais il lui arrive de s'installer au sol dans les landes, les marécages voire des parcelles de cultures agricoles. Durant l'hiver, on peut parfois le voir chasser en pleine journée. On compte quelques rares couples en période de reproduction et quelques centaines d'hivernants en France.



Hibou moyen-duc

Nicheur assez commun en France ce hibou fréquente les paysages de bocages et les boisements épars. Sa population estimée fluctue entre 10 000 et 30 000 couples. Il utilise les anciens nids de corvidés pour nicher et forme parfois des dortoirs de plusieurs dizaines d'individus pour passer l'hiver.



Grand-duc d'Europe

Avec ses serres très puissantes, le grand-duc est un prédateur redoutable. Capable de décapiter ses proies, il est le plus grand rapace nocturne d'Europe. Il est présent dans le quart sud-est de la France et niche en général dans les falaises. Sa population, en augmentation, avoisine les 1 600 couples mais il reste très difficile à estimer aujourd'hui.





Pourquoi une enquête nationale ?

Cette enquête, coordonnée nationalement par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux, Laurent Lavarec), le GODS (Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, Damien Chiron), et le CNRS de Chizé (Vincent Bretagnolle), doit dresser un état des lieux sur la répartition et les effectifs des neuf espèces de rapaces nocturnes présentes sur le territoire français, sur une durée de 3 ans. Par la suite, nous espérons estimer les différentes tendances de ces populations de rapaces nocturnes en France. Ces objectifs sont d'autant plus importants que notre pays a une responsabilité majeure vis-à-vis de la conservation de ces populations puisqu'elle abrite neuf espèces de rapaces nocturnes dont des espèces rares et menacées. Il est donc nécessaire d'en réaliser le suivi pour avoir une connaissance objective de l'état de leur population.

Cette étude, inédite en France, est à ce jour la première à s'intéresser aux populations d'oiseaux nocturnes à l'échelle du territoire français, dont la situation est pour l'instant très mal connue. Sur un modèle similaire à l'enquête « Rapaces » concernant les rapaces diurnes, réalisée entre 2000 et 2002, celle-ci, comme la précédente, vise à recenser les populations de chacune des espèces de rapaces nocturnes présentes sur le territoire français. A cet effet et pour chaque espèce, un bilan sera dressé dans un premier temps concernant leur distribution et leur effectif, pour pouvoir suivre la dynamique de leur population.

Ce bilan permettra, par la suite, d'établir un statut de conservation plus précis sur ces espèces. Un ouvrage de référence sera réalisé à l'issue de cette enquête.

Elle permettra également de fédérer différents réseaux naturalistes nocturnes autour d'un même projet mais aussi de sensibiliser le grand public au suivi des rapaces nocturnes dans le cadre d'une démarche participative.

*Chouette de Tengmalm © David Allemand
Petit-duc scops © Jean Champion*



Comment participer ?

Essentiellement détectables la nuit par leurs vocalises, les rapaces nocturnes sont très difficiles à recenser. Un protocole spécifique adapté à ces espèces a été mis en place. Pour ce faire, il doit couvrir de larges échelles géographiques afin de dresser un bilan. Certains compromis ont dû être faits par rapport aux différentes espèces, aux différents habitats et aux périodes les plus favorables de détection par exemple, afin de standardiser la méthode au maximum pour qu'elle soit reproductible à l'échelle du pays. A cette fin, l'enquête « Rapaces nocturnes » s'étalera sur trois ans, du 1er février 2015 à fin 2017, sur le même modèle que la précédente enquête sur les rapaces diurnes menée en 2000-2002. Elle reprendra également la même superficie d'échantillonnage : carré de 5 km x 5 km soit une surface de 25 km² de manière à appréhender les différentes espèces à territoire de chasse variable.

Lors de ce recensement nocturne, deux méthodes seront combinées et utilisées simultanément sur chaque point d'écoute : l'écoute passive complétée par la méthode de la repasse. L'utilisation de la repasse a été privilégiée car elle demeure indispensable pour augmenter le taux de détection souvent très faible des rapaces nocturnes lors d'une écoute passive. Par l'émission de chants territoriaux, la repasse permet de stimuler les réponses vocales d'un certain nombre d'espèces (à noter que l'utilisation de cette méthode est très réglementée, elle sera utilisée dans le cadre de ce suivi scientifique seulement, uniquement pour avoir plus de connaissances sur ces différentes espèces. En dehors de ce cadre, elle peut être verbalisable par la police de l'environnement car elle peut créer une perturbation). Les données écoutées devront ensuite être reportées sur une fiche de terrain : il s'agira de positionner l'ensemble des rapaces nocturnes, de les compter et si possible de les sexer (mâles, femelles et jeunes), afin d'être saisies sur informatique et traitées statistiquement.

Afin de couvrir l'ensemble du territoire national de façon homogène, l'échantillonnage repose sur la couverture nationale de l'IGN et son maillage de cartes au 1/25000e (comme la précédente enquête « rapaces diurnes 2000-2002 » et l'observatoire rapaces diurnes actuel). Au total, ce sont donc environ 2000 carrés qui seront à inventorier pour avoir une couverture complète de la France dans le cadre de cette « enquête nationale rapaces nocturnes ». Plusieurs documents de sensibilisation, à l'instar du bulletin spécial « Enquête Rapaces nocturnes » et toutes les informations complémentaires sur cette nouvelle enquête sont consultables sur le site :

<http://observatoire-rapaces.lpo.fr/>

Grand-duc d'Europe © Fabrice Cahez
Hibou des marais © Fabrice Croset
Grand-duc d'Europe © Christian Aussaguel



L'avis de quelques spécialistes des oiseaux



« Autrefois considérés comme des oiseaux de mauvais augure, les rapaces nocturnes ont longtemps été victimes de préjugés ancestraux ! On clouait les chouettes mortes sur des portes de granges pour conjurer des mauvais sorts ! L'étude de leur régime alimentaire a permis de se rendre compte des services que nous rendaient ces grands consommateurs de rongeurs ou d'insectes... et ces oiseaux sont protégés depuis quelques décennies !

En raison de leurs mœurs nocturnes ou crépusculaires, les rapaces nocturnes sont mal connus, surtout au niveau de leurs effectifs et des fluctuations des populations. On sait que certaines espèces progressent (Grand-duc, Chevêchette...), d'autres régressent (Effraie, Chouette de Tengmalm) mais on connaît mal l'ampleur de ces changements. Un regain d'intérêt pour ces espèces est perceptible depuis une trentaine d'années, grâce notamment à la création de groupes thématiques « Chevêche », « Grand-duc », « Effraie » et « Petites chouettes de montagne ». Mais des études complémentaires sont nécessaires à l'échelle de l'ensemble du pays pour mieux appréhender les causes des fluctuations de populations. C'est l'objectif de cette première enquête nationale sur le statut des rapaces nocturnes en France. »

Yves MULLER

« Cette première enquête devrait nous apporter les premières précisions sur leur statut et leur abondance »



« 2015 sera, entre autre, une année dédiée aux rapaces nocturnes. La mise en œuvre de cet observatoire d'ampleur nationale nous permettra d'obtenir un constat initial du statut de conservation des populations de rapaces nocturnes nicheurs en France métropolitaine. Basé sur un protocole d'échantillonnage

à la méthodologie commune sur l'ensemble du territoire français, il s'agira alors d'une première pour ce groupe d'espèces dont les répartitions et les effectifs nationaux demeurent jusqu'alors méconnus à cette échelle en raison de leurs difficultés de recensement et de la logistique qui en découle. Par l'échange, cette enquête sur les rapaces nocturnes sera également l'occasion de mutualiser les compétences de chacun au service de la conservation de ces espèces aux mœurs de vie singulières. Le recensement des rapaces nocturnes offre des souvenirs inoubliables aux ambiances particulières... alors bonnes observations à tous et surtout ouvrez grands vos oreilles ! »

Damien CHIRON

« Le recensement des rapaces nocturnes offre des souvenirs inoubliables aux ambiances particulières... »

« En raison de leurs mœurs nocturnes ou crépusculaires, les rapaces nocturnes sont mal connus »



« Les chouettes et hiboux constituent une part importante, bien que peu visible, de la communauté des prédateurs, particulièrement de rongeurs, et aussi la moins connue, notamment quant à la distribution des espèces et leur densité. C'est même de loin la catégorie d'oiseaux la moins bien connue de ce

point de vue en France. Cette première enquête devrait nous apporter les premières précisions sur leur statut et leur abondance, répondant ainsi aux craintes de nombreux observateurs qui font état de diminutions, parfois d'augmentations, toujours d'interrogations. Un parallèle pourra ainsi être établi avec les rapaces diurnes mieux connus et suivis. »

Jean-Marc THIOILLAY

« La meilleure connaissance de leur répartition nationale sera un préalable indispensable à la mise en œuvre d'actions efficaces »



« La mise en place de cette enquête nationale est une formidable nouvelle pour nos rapaces nocturnes ! Souvent discrètes, ces espèces sont mal connues du grand public. Monsieur « tout le monde » a eu l'occasion de les côtoyer alors qu'elles font souvent partie de son environnement proche. Pour moi, un enjeu fort de l'enquête sera de donner l'occasion aux associations mobilisées de partager leur passion et de faire découvrir sur le terrain ces oiseaux aux habitants du territoire.

Certaines espèces dites communes, très présentes dans notre culture, souffrent d'un développement parfois

exacerbé de notre société sans que nous en mesurons réellement les impacts. La sensibilisation du plus grand nombre et les informations tangibles obtenues à l'issue de cette enquête seront donc des atouts précieux pour faire valoir la cause de nos rapaces nocturnes plus largement dans leur diversité et leur complémentarité.

La meilleure connaissance de leur répartition nationale sera un préalable indispensable à la mise en œuvre d'actions efficaces pensées à grande échelle. Elles devront associer la population et les élus dans un projet ambitieux qui intégrera dans ses fondements la biodiversité de proximité ; un peu comme on construit aujourd'hui un Plan Local d'Urbanisme – et très loin de ce qui pouvait se faire il y a encore une dizaine d'années avant le Grenelle – dans un esprit de concertation et de dialogue permanent avec les parties prenantes du territoire qui sera gage d'une protection « appropriée » et donc efficace et pérenne. Vive 2015 ! »

David SEVE



Comptages © LPO Charente-Maritime



Refuge LPO © Nicolas Macaire



Prospection chiroptères © LPO



Suivi busards © Gregory Smellinckx

La LPO agit au quotidien pour la protection de la nature

Forte de plus d'un siècle d'engagement avec 46 000 adhérents, 5 000 bénévoles actifs, 400 salariés sur le territoire national et d'un réseau d'associations locales actives dans 21 régions et 79 départements, la LPO est aujourd'hui l'une des premières associations de protection de la nature en France.

Créée en 1912 pour mettre un terme au massacre du macareux moine en Bretagne, oiseau marin devenu, depuis, son symbole, elle a été reconnue d'utilité publique en 1986. Présidée par Allain Bougrain Dubourg et dirigée par Yves Verilhac, la LPO est aussi le partenaire officiel en France du réseau BirdLife International (120 représentants et près de 2,8 millions d'adhérents dans le monde).

Reconnue pour son rôle de lanceur d'alertes, elle œuvre au quotidien pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

Protection des espèces

La LPO est impliquée dans des plans nationaux d'action en faveur des oiseaux parmi les plus menacés de France, dont elle gère, pour certains, la réintroduction, et coordonne des programmes de sauvegarde d'espèces rares. Elle organise et contribue à de grandes enquêtes nationales et internationales, et propose à l'État et aux collectivités locales, son expertise sur le patrimoine naturel. La LPO accueille chaque année des milliers d'oiseaux blessés, tombés du nid ou mazoutés dans ses sept Centres de sauvegarde.

Préservation des espaces

Avec son réseau de délégations, la LPO est l'un des principaux conservatoires nationaux d'espaces naturels, notamment en zone humide. Elle gère 27 000 hectares de milieux naturels (notamment 10 réserves naturelles nationales et 5 réserves naturelles régionales). La LPO offre l'opportunité aux particuliers et aux personnes morales d'inscrire leurs terrains dans le réseau des Refuges LPO, premier réseau français de jardins écologiques en faveur de la biodiversité (10 000 Refuges sur 15 000 ha).

Education et sensibilisation

Bénéficiant de l'agrément «Education nationale», la LPO propose aux scolaires 5 000 animations ou programmes éducatifs par an, sensibilisant ainsi 100 000 personnes chaque année. Elle participe également aux grands événements nationaux (Fête de la nature, Nuit de la chouette). Enfin, elle développe une activité de tourisme de nature dans les régions, diffuse des informations auprès des médias dans un souci de vulgarisation scientifique et édite ses propres revues (L'OISEAU MAGAZINE, L'OISEAU MAG junior, Rapaces de France et Ornithos).

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Toutes personnes et structures souhaitant participer à cette enquête sont invitées à contacter Laurent Lavarec (laurent.lavarec@lpo.fr) de la LPO Mission Rapaces à Paris. Différents coordinateurs, départementaux et régionaux, sont déjà en place sur certains territoires, cependant il nous en manque toujours dans d'autres secteurs géographiques. De plus, nous avons toujours besoin de trouver de nouveaux coordinateurs locaux afin de renouveler certaines personnes d'une part, et d'autre part de diffuser un maximum l'information à tous. Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter la LPO et notamment Laurent Lavarec pour toutes questions ou interrogations concernant cette enquête.



Organisateurs



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



BirdLife
INTERNATIONAL

GROUPE
ORNITHOLOGIQUE
DEUX-SÈVRES



Partenaires



FONDATION
&
NATURE
DECouvertes
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

Rte
Réseau de transport d'électricité

LPO

Fonderies Royales • 8 rue Docteur Pujos • BP 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr
Association reconnue d'utilité publique



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ